

Réunion du 15 juin 2015

L'an deux mille quinze, le 15 juin à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme DESVOY JOPPE Béatrice, Mme MAURICE Bernadette, Mme CHARPENTIER Alexandra, Mme LEGRIS Corinne, Mr MILLON Luc, Mr PONSIGNON Daniel, Mr RAGOT Nicolas, Mr VANSANTBERGHE Pascal, Mr LEBLANC Xavier, M.CHAMPONNOIS Jean-Luc

Absent : Mme ORSINI Frédérique

Date de la convocation : 11 juin 2015

Secrétaire de séance : Mme DESVOY JOPPE Béatrice

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 18 Mai 2015

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

FETE DE LA MUSIQUE

La commune organise la fête de la musique le Dimanche 21 juin à partir de 16h30 en présence de l'Harmonie des enfants de la Marne sur le parvis de l'école de la Vallée de la Coole.

Une invitation sera distribuée à tous les habitants. Chacun pourra, sur inscription, montrer ses talents.

L'apéritif sera offert par la municipalité.

14 JUILLET

Programme de la journée proposé :

- Cérémonie
- Apéritif offert par la municipalité
- Barbecue à disposition
- Concours de pétanque et jeux pour enfants
- Musique

Réunion de la commission vie locale le Mercredi 1^{er} juillet à 20h30.

DEMANDE DE LOCATION GRACIEUSE/CENTRE CULTUREL

L'association des Plus Grands Invalides de Guerre sollicite la commune pour une mise à disposition gratuite du centre culturel dans le cadre de leur repas annuel, pour 2016. Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'accéder à cette requête.

CONTRAT SEGILOG

Le maire informe l'Assemblée que le contrat de maintenance des logiciels informatiques, avec la société SEGILOG arrive à échéance. Il propose de reconduire cette collaboration pour trois nouvelles années aux conditions indiquées dans le contrat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte de reconduire sa collaboration pour trois ans avec la société SEGILOG aux conditions indiquées dans le contrat.

SECURITE ROUTIERE

Le dernier relevé du radar pédagogique Allée du Château montre toujours des excès de vitesses importants avec une vitesse maximale à 134km/h. Monsieur le Maire expose le courrier d'habitants concernant la sécurité routière dans le village notamment sur la Grande Rue et devant l'école. Le conseil municipal propose d'organiser une réunion publique le mardi 30 juin à 19h en présence de Monsieur FRANCOIS José, du Conseil départemental de la Marne et de la Gendarmerie de Vitry-la-Ville.

ASSOCIATION FONCIERE

Les membres du bureau de l'association foncière de Nuisement-sur-Coole devront être réélus avant le 16 juillet.

LOI NOTRe

Le conseil municipal souhaite informer les habitants sur le projet de loi NOTRe notamment les conséquences sur les communes rurales. Une réforme de l'organisation territoriale envisage de concentrer les pouvoirs, d'éloigner la décision du lieu de vie des habitants et d'accroître le regroupement des communes au sein d'intercommunalités non décidées par les élus et toujours plus grandes, passant du seuil actuel de 5 000 habitants à 20 000 minimum. Un courrier sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres à ce sujet.

DEMOUSTICATION

Monsieur le Maire expose qu'un certain nombre de communes de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole adhèrent à un syndicat de démoustication composé uniquement de ces dernières et deux autres communes extérieures à la CCMC.

En 2014, le montant du traitement s'élevait à 2,09 € par habitant et 30 € par minute pour le temps passé en hélicoptère, soit un total de 18 589,51 € pour une campagne composée d'un passage.

La démoustication fait actuellement partie des compétences des communes et il est proposé le transfert de cette compétence à la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** le transfert de la compétence démoustication à la Communauté de Communes à compter du 1^{er} Janvier 2016 sous réserve de l'accord de la majorité des communes membres ;
- **DEMANDE** la modification des statuts de la Communauté de Communes

Questions diverses

- Une stèle a été abîmée lors des travaux d'entretien des espaces verts du cimetière. Un devis sera réalisé pour la remise en état de celui-ci.
- CCMC/Relevé des impayés : La communauté de communes a relevé plus de 140 000€ sur l'ensemble du territoire.
- DP CONSTRUCTION ; Le mémoire de la commune en réponse à la requête de la société DP Construction contre la commune a été déposé au tribunal administratif.
- Centre culturel :
 - Les cendriers devront être scellés.
 - Prévoir l'achat d'un seau et d'une bâche.
- Des grilles d'exposition seront achetées, et des devis pour les illuminations de Noël seront réalisés.

AGENDAS

Prochain conseil municipal le lundi 6 juillet 2015 à 20h30

Séance est levée à 22h45